



Suspension de permis alcoolémie

Par **Lionel37100**, le **05/01/2013 à 18:18**

Bonjour,

Samedi dernier je me suis fait contrôle à 0,57 par air expulse.

La gendarmerie m'a donc pris mon permis et biensur laisser mon véhicule sur le bas côté, après les gendarmes m'ont raccompagner chez moi (sympa).

Aujourd'hui j'ai reçu la lettre recommande du préfet et j'ai une suspension de 5 mois, je trouve cela super dur.

Les 5 mois sont définitif ou je vais recevoir un autre courrier du juge ? Qui peut etre en voyant mon dossier sera plus clément a mon encontre

Cdt

Par **Tisuisse**, le **05/01/2013 à 22:57**

Bonjour,

Voyez les dossiers (post-it) en en-tête de ce forum, traitant de :

- la conduite sous alcool,
- la rétention, suspension, annulation du permis,
- autres,

ils répondent à vos questions.